

Liste des délibérations du Conseil de territoire du 5 juillet 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil de territoire, a adopté les délibérations :

N° DC2022-74 : Approbation du rapport d'activités du Territoire Paris Est Marne & Bois pour l'année 2021,
à l'unanimité,

N° DC2022-75 : Approbation d'une convention entre la ville de Villiers-sur-Marne et l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois pour la mise à disposition de locaux situés au sein du centre socioculturel « L'ESCALE » dans le cadre du transfert au territoire de la compétence « Emploi »,
à l'unanimité,

N° DC2022-76 : Approbation de la convention de partenariat entre Paris Est Marne & Bois et la BGE-ADIL,
à l'unanimité,

N° DC2022-77 : Actualisation du tableau des effectifs,
à l'unanimité,

N° DC2022-78 : Transfert au Territoire d'un logement de gardien sur l'île Fanac à Joinville-le-Pont,
à l'unanimité,

N° DC2022-79 : Exonération de pénalités de retard du marché EPT2122 relatif à l'aménagement de l'espace de Coworking de Saint Maurice sis 139, rue Maréchal Leclerc à Saint Maurice,
à l'unanimité,

N° DC2022-80 : Désignation d'un représentant des associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées au sein du conseil d'administration de Saint-Maur Habitat Paris Est,
à l'unanimité,

N° DC2022-81 : Octroi de garantie d'emprunt à la COOPERATIVE FONCIERE FRANCILIENNE au titre du financement via la Caisse des Dépôts des Consignation (CDC) d'une opération en Bail Réel Solidaire (BRS) de 23 logements d'accession sociale sis 1 rue des Acacias à Villiers-sur-Marne,
à l'unanimité,

N° DC2022-82 : Octroi de garantie d'emprunt à la COOPERATIVE FONCIERE FRANCILIENNE au titre du financement via Action Logement Services (ALS) d'une opération en Bail Réel Solidaire (BRS) de 23 logements d'accession sociale sis 1 rue des Acacias à Villiers-sur-Marne,
à l'unanimité,

N° DC2022-83 : Octroi de garantie d'emprunt à la SA d'HLM COOPERER POUR HABITER au titre du financement d'une opération de réhabilitation lourde / restructuration de 24 logements locatifs sociaux sis 9 et 11 rue Louis Adélaïde à Villiers-sur-Marne
à l'unanimité,

N° DC2022-84 : Octroi de garantie d'emprunt à VALOPHIS HABITAT au titre du financement d'une opération de construction de surélévation de 12 logements locatifs sociaux sis 3 bis, 5 et 7 rue Maréchal Joffre à Nogent-sur-Marne,
à l'unanimité,

N° DC2022-85 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM VILOGIA au titre du financement de l'opération d'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 14 logements locatifs sociaux sis 161 boulevard de Créteil à Saint-Maur-des-Fossés,
à l'unanimité,

N° DC2022-86 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM VILOGIA au titre du financement de l'opération d'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 18 logements locatifs sociaux sis 208 boulevard de Créteil – 6 à 8 bis avenue Louis Blanc à Saint-Maur-des-Fossés,
à l'unanimité,

N° DC2022-87 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM IMMOBILIERE 3F au titre du financement de l'opération d'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 15 logements locatifs sociaux sis 27 boulevard de Champigny à Saint-Maur-des-Fossés,
à l'unanimité,

N° DC2022-88 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM IMMOBILIERE 3F au titre du financement de l'opération d'acquisition / amélioration de 33 logements locatifs sociaux sis 18 bis boulevard des Mûriers à Saint-Maur-des-Fossés,
à l'unanimité,

N° DC2022-89 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM IMMOBILIERE 3F au titre du financement de l'opération d'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 13 logements locatifs sociaux sis 5 avenue de Lattre de Tassigny à Saint-Maur-des-Fossés,
à l'unanimité,

N° DC2022-90 : Approbation du protocole de clôture tripartite (Ville/EPT/SADEV 94) relatif au traité de concession avec l'aménageur SADEV 94, pour la mise en œuvre opérationnelle du premier Programme de Rénovation Urbaine (PRU 1) du quartier du Bois l'Abbé à Champigny-sur-Marne,
à l'unanimité,

N° DC2022-91 : Approbation d'une convention-cadre entre le Territoire Paris Est Marne & Bois et la Région Ile-de-France pour le Quartier innovant et écologique « Val de Fontenay - Alouettes », à Fontenay-sous-Bois,
à l'unanimité,

N° DC2022-92 : Prise d'initiative d'une opération d'aménagement du secteur « Alouettes Sud » à Fontenay-sous-Bois et approbation des objectifs et modalités de la concertation préalable,
à l'unanimité,

N° DC2022-93 : Approbation du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de l'intercommunalité Paris Est Marne & Bois,
à l'unanimité,

N° DC2022-94 : Approbation de la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Vincennes,
à l'unanimité,

N° DC2022-95 : Approbation de la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Fontenay-sous-Bois,
à l'unanimité,

N° DC2022-96 : Approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Joinville-le-Pont,
à la majorité, (1 vote contre : Quentin BERNIER-GRAVAT)

N° DC2022-97 : Approbation de la convention de projet urbain partenarial tripartite entre Paris Est Marne & Bois, la commune de Joinville-le-Pont et la SCCV Joinville Paris Brossolette concernant une opération de construction sis 23 rue de Paris à Joinville-le-Pont - autorisation du président pour signer ladite convention,
à l'unanimité,

N° DC2022-98 : Approbation de la convention de coopération entre le Département du Val-de-Marne et l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne et Bois pour la mise en conformité de branchements de particuliers en domaine privé,
à l'unanimité, (Olivier CAPITANIO ne prend pas part au vote)

N° DC2022-99 : Approbation de la convention de maîtrise d'ouvrage pour la mise en compatibilité du réseau d'assainissement. Réalisation du site de maintenance et remisage de la ligne de métro N°15 Sud, avec la Société du grand Paris,
à l'unanimité,

N° DC2022-100 : Convention de mise en superposition d'affectation du domaine public fluvial géré par VNF au profit de la commune de Joinville le Pont et Paris Est Marne & Bois pour la mise en œuvre de la gestion d'aménagements publics,
à l'unanimité,

N° DC2022-101 : Rapport annuel sur la qualité et le prix des services publics de l'eau potable et de l'assainissement pour l'année 2021,
à l'unanimité,

N° DC2022-102 : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2021,
à l'unanimité,

N° DC2022-103 : Approbation d'une convention technique et financière de prestations de R&D avec le CEREMA pour la réalisation d'une pré-étude portant sur les nuisances d'origine anthropique le long de la Marne entre Bry-sur-Marne/Le-Perreux-sur-Marne et l'ancienne usine de potabilisation de Saint-Maur-des-Fossés,
à l'unanimité,

N° DC2022-104 : Approbation d'une convention de partenariat avec FREDON Ile-de-France pour la connaissance, la prévention, la surveillance et la lutte contre le frelon asiatique,
à l'unanimité,

N° DC2022-105 : Renouvellement de l'adhésion à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) Maîtrisez Votre Energie (MVE) Approbation de la convention de partenariat pour la période 2022 -2024,
à l'unanimité,

N° DC2022-106 : Ligne de trésorerie – Autorisation donnée à Monsieur le Président de renouveler une ligne de trésorerie d'un montant de 5 M€ auprès de la Caisse d'Epargne Ile-de-France pour une durée d'un an,
à l'unanimité,

N° DC2022-107 : Admission en non-valeurs de produits irrécouvrables du Territoire Paris Est Marne & Bois – Exercice 2022,
à l'unanimité,

N° DC2022-108 : Subvention exceptionnelle et non récurrente à l'association Approche,
à l'unanimité,